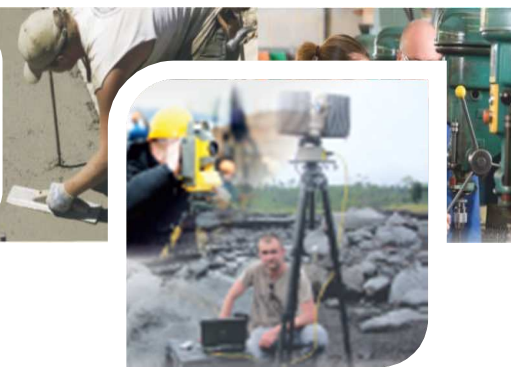


# BTS MGTMN

## Métiers du Géomètre-Topographe et de la Modélisation Numérique



### Unité de Formation par Apprentissage

### Lycée Jean Prouvé

### LOMME

#### Le métier

Technicien supérieur spécialisé dans les relevés d'environnements existants, urbains, péri-urbains ou ruraux (extérieurs comme intérieurs).

Après avoir capturé la réalité du terrain en 3D, il élabore des modèles numériques tridimensionnels renseignés à partir des relevés ou par CAO à partir de documents projets (bâtiments, ouvrages d'art, etc.).

Il établit les documents techniques 2D et 3D rendant compte d'un état des lieux avant ou après un projet et de participer aux activités de bureau d'études relatives aux projets d'aménagement de l'espace (urbain ou non) et de la propriété foncière. Il privilégie les solutions d'aménagement durable.

Chargé de missions par son employeur, il est souvent un responsable d'équipe autonome dans la mise en œuvre des stratégies et des moyens adaptés à la collecte des données de terrain et à leur traitement informatique en trois dimensions.

#### La formation

##### Formation en 2 ans en alternance UFA/Entreprise.

Les enseignements sont identiques à la formation initiale sous statut scolaire mais adaptés à la pédagogie de la formation en alternance.

Epreuves d'examens évaluées en contrôle en cours de formation (CCF) et en contrôles ponctuels (CP).

Enseignement général : 700 heures pour les 2 ans

Enseignement technologique et professionnel : 700 heures

Epreuves d'examens évaluées en CCF (Contrôle en Cours de Formation) mais aussi en CP (Contrôles Ponctuels).

**La formation pratique en entreprise** est assurée par le Maître d'apprentissage.

#### UFA du Lycée Jean Prouvé

2, Rue de Lompret

59463 LOMME

Contactez le Directeur Délégué

Tél. : 03.20.22.83.85

Mail : [ufa.prouve@ac-lille.fr](mailto:ufa.prouve@ac-lille.fr)

#### Les conditions d'accès à la formation

Signature d'un contrat d'apprentissage avec un employeur  
Etre âgé entre 16 et 25 ans (Dérogation possible)  
Etre déclaré(e) apte physiquement au travail à effectuer en entreprise (visite médicale d'embauche obligatoire).

##### Etre titulaire d'un des Bac suivants :

- Bac S
- Bac pro Technicien géomètre - topographe
- Bac STI2D spécialité architecture et construction

#### Le rythme de l'alternance

**2 semaines en centre de formation,**  
**2 semaines en entreprise**

#### Les débouchés à l'issue de la formation

##### Les métiers :

- Dessinateur (trice) - projeteur(euse) BTP
- Géomaticien(ne)
- Géomètre-topographe
- Géotechnicien(ne)

##### Poursuite d'études possibles :

- Licence pro aménagement du territoire et urbanisme
- Licence pro management des organisations spécialité développement durable des territoires ruraux
- Licence pro travaux publics spécialité technicien en géo-mesures et foncier
- Licence pro travaux publics spécialité techniques routières



éducation  
nationale  
enseignement  
supérieur  
recherche

académique  
GIP FCIP



[cfa.ac-lille.fr](http://cfa.ac-lille.fr)